

PARIS (MPE-Média) - Les achats d'énergie dans le secteur tertiaire marchand français en 2011 ont représenté une facture totale supérieure à 17 milliards d'euros hors taxes, annonce l'Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques dans une étude récente.

En 2011, les établissements des secteurs tertiaires principalement marchands hors transports ont acheté 17,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole d'énergie, pour une facture énergétique de 17,3 milliards d'euros hors taxes.

L'électricité est leur premier poste d'achats d'énergie : elle représente presque 70 % des quantités et 80 % de la facture, contre respectivement 20 % et 10 % pour le gaz, résume l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

2/3 pour le fonctionnement des établissements

Les deux tiers de l'énergie achetée sont consacrés au fonctionnement des établissements (éclairage, chauffage, bureautique...), le tiers restant étant plus directement consacré à leur activité (production de biens ou services), explique l'INSEE.

La taille de l'établissement, en nombre de salariés comme en surface, est le facteur qui influe le plus sur la quantité d'énergie achetée. Le secteur d'activité joue également : à taille et autres caractéristiques identiques, les établissements de l'hébergement/restauration achètent davantage d'énergie que ceux des autres secteurs. À l'inverse, ceux des activités spécialisées, scientifiques et techniques en achètent un peu moins, ajoute l'INSEE.

11 % des établissements du tertiaire utilisent des énergies renouvelables, très majoritairement des pompes à chaleur, précise l'INSEE.

La Rédaction

